



UN BILAN SOCIAL SOL BIAISÉ

28 octobre 2024

Chaque salarié a reçu à la maison son « *BILAN SOCIAL personnalisé* » qui veut mettre en valeur la « *générosité salariale* » d'Air France.

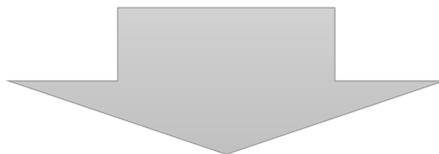
L'équipe Smith espère qu'en diffusant ce document, elle pourra convaincre les salariés SOL des efforts prétendument réalisés par la compagnie pour le portefeuille des agents d'Air France.

Cependant, cette communication omet délibérément de prendre en compte les augmentations salariales face à une inflation galopante.

Ce qui préoccupe réellement les agents, c'est **le pouvoir d'achat**, essentiel pour remplir le frigo et payer les factures.

Étrangement, l'inflation est totalement absente du bilan de rémunération individualisé !

Rappelons les faits : depuis 2018, l'inflation cumulée a largement dépassé les augmentations générales accordées (sauf pour ceux ayant bénéficié des mesures planchers et des augmentations individuelles). En réalité, vous avez subi une perte de pouvoir d'achat de -2,35 % !



ANNEE	Augmentation générale AF	Inflation	Différence
2018	2,00%	-1,80%	0,20%
2019	2,00%	-1,10%	0,90%
2020	1,00%	-0,50%	0,50%
2021	0,00%	-1,60%	-1,60%
2022	2,00%	-5,20%	-3,20%
2023	5,50%	-4,90%	0,60%
2024	2,50%	-2,20%	0,30%
Résultante			-2,35%

Vos élus et représentants UNSa-Aérien

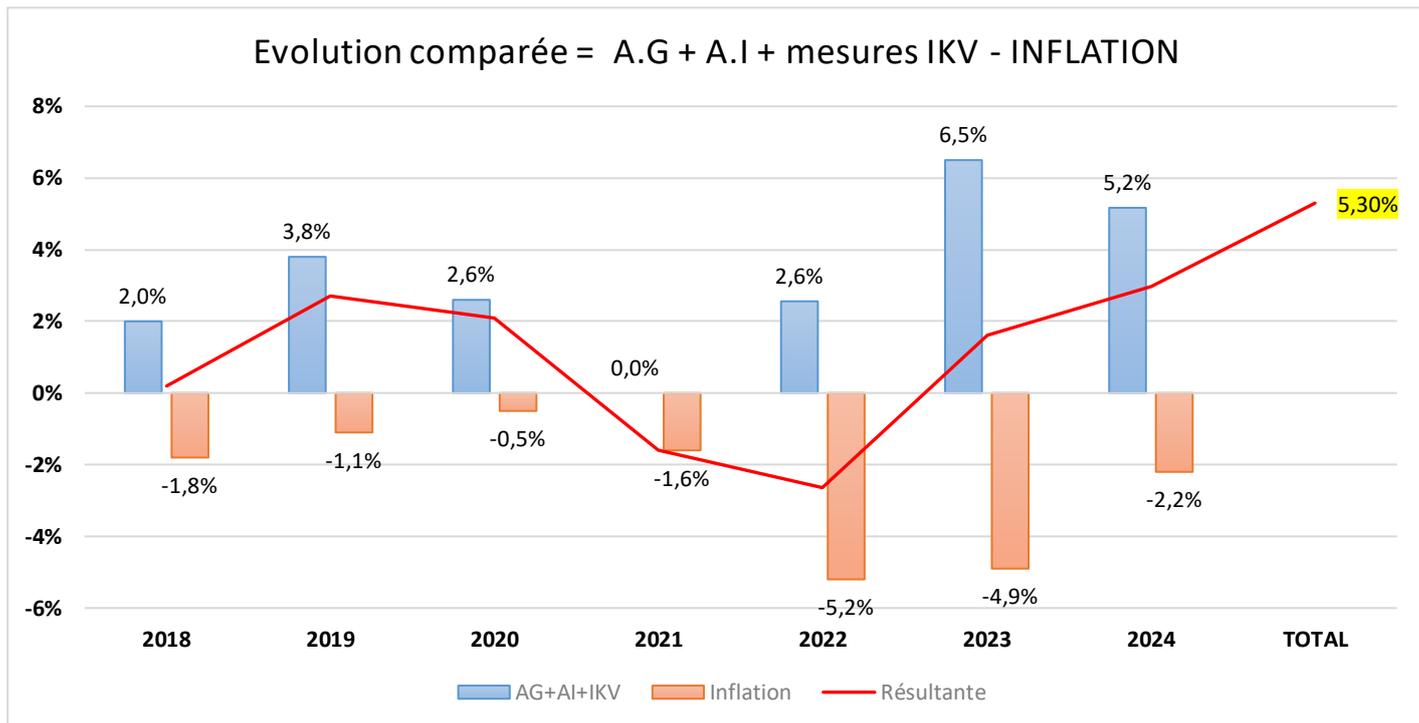
UNSa-Aérien Air France – 45 Rue de Paris – Bâtiment Pégase 2^e étage – 93290 Tremblay en France –
secrétariat@unsaerien.com

Rejoignez-nous !



unsa-aerien.fr

En additionnant les augmentations générales, les augmentations individuelles et les mesures IKV, (tout en retranchant l'inflation), on arrive à une augmentation de seulement +5,30 % sur 6 ans, **soit une progression annuelle de +0,88 %/an !**



Certes, les mesures planchers et les différentes primes (intéressement, participation, PPV) peuvent ponctuellement améliorer notre pouvoir d'achat, mais **un bilan honnête ne peut ignorer l'impact quotidien (et multiplicateur) de l'inflation sur chaque salarié.**

Il est inacceptable que notre direction, qui parle sans cesse d'inflation quand il s'agit de ses coûts (pétrole, pièces détachées,...) choisisse d'ignorer cette donnée essentielle dans notre bilan salarial. **Cette supercherie ne trompe personne. Notre pouvoir d'achat n'évolue pas assez !**

Pour calculer réellement votre évolution de pouvoir d'achat, il faut retrancher -16,16% (inflation 2018-2024) de votre « Bilan de rémunération individuelle »

16,16% d'inflation en 6 ans !

C'est le chiffre qu'il faut soustraire de votre bilan social « personnalisé » pour établir un calcul honnête